

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU DE LA REUNION

Du 17 MARS 2016

Le Conseil Municipal de la Commune de CLUIS s'est réuni le jeudi 17 mars 2016 à 20 heures, Salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Claude MINET, Maire.

Présents : Mmes MM. MINET, BALLEREAU, VINCENT, PAPI, GORGES, CHAVENAUD, FRADET O, RAMEAU, FRADET M, GUILLEMINEAU, GUILLAUME, PARSAT, PONTIER, PARNY.

a été nommé secrétaire : Monsieur FRADET Olivier

Monsieur le Maire ouvre la séance en annonçant qu'il convient de rajouter dans l'ordre du jour : Convention ADAPEI/Commune - Formation PSC1- Chaufferie : Consultation Bureau d'études Coordonnateur SPS - Remplacement intervenant TAP - Fonds d'Aide aux Jeunes.

Après approbation du procès verbal de la séance précédente, l'ordre du jour est abordé.

COMPTES ADMINISTRATIFS 2015

- Budget Principal - COMMUNE

En section de fonctionnement

Recettes - titres émis	1 033 815.32 €
Dépenses - mandats émis	879 433.63 €
Résultat 2015	154 381.69 €
Résultat antérieur reporté	241 684.31 €
Excédent 2015 CCAS	2 700.65 €
Résultat de clôture	398 766.65 €

En section d'investissement

Recettes - titres émis	308 652.15 €
Dépenses - mandats émis	375 358.54 €
Résultat 2015	- 66 706.39 €
Résultat antérieur reporté	24 746.22 €
Résultat de clôture	- 41 960.17 €

- Service Assainissement

En section de fonctionnement

Recettes - titres émis	99 433.62 €
Dépenses - mandats émis	97 498.24 €
Résultat 2015	1 935.38€
Résultat antérieur reporté	20 199.08 €
Résultat de clôture	22 134.46 €

En section d'investissement

Recettes - titres émis	24 831.54 €
Dépenses - mandats émis	7 880.19 €
Résultat 2015	16 951.35 €
Résultat antérieur reporté	70 815.60 €
Résultat de clôture	87 766.95 €

- Lotissement

En section de Fonctionnement

Dépenses - mandats émis	0 €
Recettes - titres émis	0 €
Résultat 2015	0 €
Résultat antérieur reporté	7 702.67 €
Résultat de clôture	7 702.67 €

En section d'Investissement

Dépenses - mandats émis	0 €
Recettes - titres émis	0 €
Résultat 2015	0 €
Résultat antérieur report	1 092.54 €
Résultat de clôture	1 092.54 €

- C.C.A.S.

- section de Fonctionnement :

Dépenses = 4 586.16 €

Recettes = 4 886.37 €

Résultats réels = 300.21 €

Résultats reportés 2014 = 2 400.44 €

Excédent total 2015 = 2 700.65 €

Ils sont tous adoptés à l'unanimité.

AFFECTATION DES RESULTATS

Budget Principal - Commune

Vu les résultats figurant au Compte Administratif de l'exercice 2015,

Fonctionnement - Résultat de clôture	398 766.65 €	
Investissement - Résultat de clôture	- 41 960.17 €	
Restes à réaliser	Dépenses	259 554 €
	Recettes	0 €
	Solde	259 554 €

Le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat de la section de fonctionnement comme suit :

Compte 1068 -	301 514.17 € (259 554 + 41 960.17)
Compte 001 - Déficit d'investissement	41 960.17 €
Compte 002 - Excédent de fonctionnement	97 252.48 € (398 766.65 - 301 514.17)

Service Assainissement

Vu les résultats figurant au Compte Administratif de l'exercice 2015,

Fonctionnement - Résultat de clôture	22 134.46 €	
Investissement - Résultat de clôture	87 766.95 €	
Restes à réaliser	Dépenses	87 000 €
	Recettes	0. €
	Solde	87 000 €

Le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat de la section de fonctionnement comme suit :

Article 1068 - Autres réserves	0 €
Article 001 - Excédent d'investissement	87 766.95 €
Article 002 - Excédent de fonctionnement	22 134.46 €

COMPTES DE GESTION DU RECEVEUR - BUDGET PRINCIPAL COMMUNE- SERVICE ASSAINISSEMENT- LOTISSEMENT- CCAS

Ils retracent à l'identique les données chiffrées des comptes administratifs et sont également adoptés à l'unanimité.

VOTE DES TAUX 2016

Un accord de principe est pris pour un vote sans augmentation, soit : Taxe d'habitation = 17.06
Taxe Foncière (bâti) = 12.86 - Taxe Foncière (non bâti) = 33.52 - CFE = 22.55.

CHOIX DES CONTROLEURS TECHNIQUES DANS LE CADRE DU PROJET DE RENOVATION DE LA SALLE DES FETES

Suite aux différentes obligations de diagnostics et sondages liés au projet de rénovation de la Salle des Fêtes et à la consultation des cabinets sollicités, le Conseil Municipal décide de retenir les propositions des bureaux :

- GEOCENTRE pour la mission de reconnaissance géotechnique pour un montant de 2 300 € HT
- APAVE pour la mission coordination sécurité protection de la santé (SPS) pour 1 935 € HT
- et SOCOTEC pour le contrôle technique pour un montant de 4 970 € HT.

Par ailleurs, une assurance dommages ouvrage sera souscrite.

DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT PUBLIC LOCAL - PROJET DE RENOVATION DE LA SALLE DES FETES

Le Conseil Municipal décide de solliciter une aide financière complémentaire concernant l'opération «Projet de rénovation de la Maison d'Expression et de Loisirs» au titre du fonds de soutien à l'investissement local.

CHOIX DU BUREAU D'ETUDES POUR LA CONSTRUCTION D'UNE AIRE DE STOCKAGE - FILIERE BOUES DE LA STATION D'EPURATION

Après analyse des trois offres présentées pour la mission de maîtrise d'œuvre relative à l'amélioration de la filière boues, le Conseil Municipal décide de retenir le cabinet INFRALIM pour un montant de 12 000 € HT.

MODIFICATION DES STATUTS DE LA CDC DU VAL DE BOUZANNE

La modification des statuts proposée est acceptée.

ACQUISITION TERRAIN Mme BUCAMP

Le dossier est ajourné .

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION RECIPROQUE DE BIENS ET DE SERVICES avec l'ADAPEI 36 « L'Espoir

Les termes de cette convention sont approuvés par le Conseil Municipal.

CONSULTATION COORDONNATEURS SPS - CHAUFFERIE BOIS

Une consultation de bureaux d'études va être lancée en vu de retenir un coordinateur SPS dans le cadre de la chaufferie bois.

PRISE EN CHARGE FORMATION PSC1

Le Conseil Municipal décide de prendre en charge la formation PSC1 suivie par 3 agents communaux.

REPLACEMENT INTERVENANT ACTIVITES PERISCOLAIRES

Suite à la démission d'un intervenant qui assurait les activités périscolaires, un engagement sera signé avec la remplaçante, Mme BALAIRE : elle interviendra à compter du 18 mars 2016.

FONDS D'AIDE AUX JEUNES

Ce fonds départemental d'aide aux jeunes en difficulté permet de soutenir financièrement des jeunes de 18 à 25 ans dans leurs projets d'insertion sociale et professionnelle.

Le Conseil Municipal accepte d'y participer financièrement à raison de 0.70 € par jeune.

QUESTIONS DIVERSES

Informations diverses :

- FAR 2016 : La somme de 28 393 € est attribuée à la Commune.

Demandes de subventions : Le Conseil Municipal n'a pas donné suite aux demandes de subventions formulées par :

- ↔ ADMR
- ↔ CDAD (Conseil Départemental d'Accès au Droit)
- ↔ ADAR (Association de Développement Agricole et Rural)
- ↔ CPIE Brenne-Berry
- ↔ Association Valentin Haüy
- ↔ Association pour les Aveugles et Déficients Visuels d'Orléans et sa région
- ↔ Le Secours Populaire
- ↔ Le Prix George Sand
- ↔ BVN

Une subvention sera allouée à la Prévention Routière (100 €) - Amicale des Sapeurs Pompiers de NEUVY ST SEPULCRE (100€) - FFRandonnée (50€). Ces crédits seront inscrits au budget 2016.

- PROJET EOLIEN : Des permanences d'information sont proposées par le responsable d'H2Air les 25 mars de 16 h à 20 h et 26 mars de 9 h à 12 h.
- CARTE SCOLAIRE RENTREE 2016 - En sursis - : L'Inspecteur Académique a révélé le retrait différé du poste de classe élémentaire et du réexamen de la situation pour l'école de CLUIS à la rentrée de septembre au vu des effectifs constatés. Un courrier a été adressé en demandant avec insistance le maintien de la classe.
- CARRIERES DE CLUIS - En vue de poursuivre et d'étendre l'exploitation de la carrière aux lieudits-dits « Les Béjeaudes », « La Grange » et « Les Quatre Vents » , une enquête publique se déroulera sur CLUIS et MOUHERS.
- Remerciements de la famille LUNEAU-LORILLOUX pour le bouquet de naissance offert.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 30.